



DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

REGLEMENT PARTICULIER VIENNE BAD GIRL

23 AVRIL 2023.

- 1- Le tournoi est régi par les règles officielles de la FFBaD et les dispositions particulières énoncées ci-dessous.
- 2- Le juge-arbitre du tournoi est M. Patrick MASI.
- 3- Le tournoi est ouvert uniquement aux joueuses licenciées à la FFBaD dans un club de la ligue AURA, en séries «R4-R5-R6-D7-D8-D9-P10-P11-P12-NC ». Les organisateurs se réservent le droit de regrouper des séries dans un même tableau ou d'annuler un tableau si le nombre d'inscrites est insuffisant, en accord avec le Juge-Arbitre.
- 4- Les joueuses s'inscrivent en Double. Le tournoi est limité à 48 paires réparties dans 5 séries maxi en fonction de leur CPPH en date de prise en compte déclarée dans Poona, le jour du tirage au sort. (15 avril 2023). Les têtes de séries et les premières de poules seront désignées par les organisateurs et le Juge-Arbitre en fonction du CPPH retenu.
- 5- Les matchs se déroulent en poules de 4 (de préférence) avec 2 sortants pour les qualifications et en élimination directe pour les phases finales ou en poule unique.
- 6- La date limite des inscriptions est fixée au mercredi 12 /04/2023, la confection des tableaux se fera le samedi 15 avril 2023.
- 7- En cas de forfait d'une joueuse, sa partenaire peut proposer une remplaçante ayant un CPPH similaire, accepter le remplacement de sa partenaire ou se retirer de la compétition. Dans ce dernier cas, une nouvelle paire au CPPH adéquat peut intégrer le tableau.
- 8- Les inscriptions ne se feront que par e-mails et seront effectives à réception du règlement par chèque, par courrier ou virement (indiquer les noms associés).
- 9- Le montant de l'inscription est fixé à 14 euros par joueuse.
- 10- Les convocations sont envoyées par mail à l'adresse du responsable du club renseignée sur la fiche d'inscription au plus tard 4 jours avant la date du tournoi.
- 11- Au-delà de la date du tirage au sort le 15 avril 2023, tout désistement ne sera pas remboursé sauf sur justificatif (certificat médical, attestation employeur, ...).
- 12 - Toute participante doit être licenciée et en règle avec la FFBaD à la date du tirage au sort. La participation des joueuses de la catégorie minime est sujette à l'approbation du comité d'organisation. Les joueuses benjamines et poussines ne sont pas autorisées à participer au Tournoi.
- 13- Par rencontre, 2 volants officiels Olivier AP85 sont fournis par l'organisation. En cas de besoin supplémentaire, les volants sont à la charge des joueuses. En cas de litige, les volants officiels sont en vente dans la salle.
- 14- Les matches se déroulent en auto-arbitrage, en 2 sets gagnants de 21 points. En cas de litige, toute joueuse peut à tout moment faire appel au Juge-Arbitre.
- 15- Une tenue de badminton conforme au règlement FFBaD est exigée sur les terrains et à proximité aussi bien pour les joueuses que pour leur coach.
- 16- A l'appel de son nom, toute joueuse ne se présentant pas dans un délai de 5 minutes peut être disqualifiée par le Juge-Arbitre.



DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

- 17- Le temps autorisé sur le terrain pour la prise de repères, la mise en tenue et le test des volants est de 3 minutes.
- 18- Tout volant touchant une infrastructure du gymnase est déclaré « let » au service une fois. Tout volant touchant une infrastructure en cours de jeu est déclaré « faute ».
- 19- Le temps minimum de repos entre la fin d'un match et l'appel du match suivant est de 20 minutes. Il peut être réduit avec l'accord des intéressés ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.
- 20- Les heures prévisionnelles des matches sont affichées dans la salle. L'ordre des matches peut être modifié mais aucun match ne sera lancé avec plus d'une heure d'avance sur l'échéancier prévisionnel.
- 21- Toute joueuse désirant s'absenter pendant le tournoi pour quelque durée que ce soit doit en informer la table de marque et le Juge-Arbitre et obtenir l'accord de ce dernier.
- 22- L'accès aux terrains est réservé aux joueuses appelées à y jouer, au Juge-Arbitre et aux membres du Comité d'organisation. Deux personnes maximum par paire sont autorisées à proximité du terrain aux emplacements définis pour le coaching à 11 et entre les sets. Le coaching se fait hors des terrains.
- 23- Des caisses sont prévues à proximité des terrains pour y ranger les accessoires nécessaires (gourdes, raquettes, vêtements d'échauffement...) ainsi que les volants usagés. Les joueurs sont responsables de la bonne tenue de leur terrain et de son environnement.
- 24- A la fin de chaque rencontre, la feuille de match correctement remplie doit être rapportée à la table de marque.
- 25- Le Juge-Arbitre est présent dans la salle afin de veiller au bon déroulement de la compétition et de faire respecter les règles du jeu applicables à toute compétition de Badminton. (F.F.Bad). Il est responsable de la discipline sur et autour des terrains. Il peut prendre toute mesure à cet effet (disqualifications, sanctions). Ces décisions sont sans appel. Toute contestation ou réclamation doit être présentée par le responsable du club
- 26- En cas d'annulation du tournoi, les chèques seront tout simplement détruits et les personnes qui auraient payé par virement bénéficieront d'un virement de remboursement.
- 27- Toute joueuse forfait après le tirage au sort doit envoyer un justificatif de son absence au plus tard dans les 5 jours suivants la compétition par email à l'adresse suivante sophie.bluy@badminton-aura.org (Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton, 37 Route du Vercors, 38500 St Cassien, France) sous peine de sanction fédérale et informer les organisateurs le plus tôt possible avant le début de la compétition.
- 28- Toute personne présente dans le gymnase est susceptible d'être prise en photo et/ou filmée durant le tournoi. Les photos peuvent être diffusées dans la presse et/ou sur les différents supports de communication du Club : site (www.cbv38.fr), page Facebook (Club Badminton Vienne) et Instagram (@club.badminton.vienne). Les personnes ne voulant pas apparaître sur ces médias doivent en faire la demande aux organisateurs.

Toute participation à ce tournoi entraîne l'acceptation de ce règlement.

Validation Juge Arbitre, Patrick Masi :

Le 10 décembre 2022